

REPUBLIQUE FRANCAISE**DEPARTEMENT****MARTINIQUE****EXTRAIT DU REGISTRE****DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****DE LA COMMUNE DE SCHOELCHER****Séance du mardi 20 juin 2017**

NOMBRES DE MEMBRES				
En exercice	Présents	Votants		
35	25	28		
		Dont procurations		
		03		
VOTES				
Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention	N'ayant pas pris part au vote
28	28	00	00	00

Date de la convocation

14/06/2017

Date d'affichage de la convocation

14/06/2017

Objet de la Délibération

FINANCES

**Remboursement de
M. Michel HEJOAKA**

Président de Séance :

Luc CLEMENTE, le Maire

Secrétaire de Séance :

Maurice JOSEPH-MONROSE

L'an deux mille dix-sept et **le vingt juin** le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Luc CLEMENTE, le Maire.

Etaient présents : M/Mmes Luc CLEMENTE, Fred DERNE, Marie GARON, Emile GONIER, Yolène LARGEN-MARINE, Félix CATHERINE, Eric JULTAT, Raphaël BORDELAIS, Gérard CHAUVET, Danielle MINIETTI épouse RAYMOND, Antoine JEAN-BOLO, Joseph Armand BRAY, Marie-Claude RAQUIL, Sainte-Claire JANVIER, Dominique CUPIT, Charles ANIN, Maryse SOUFFLEUR épouse AUGUSTE-CHARLERY, William PAULIN, Nicole DUFEAL, Maurice JOSEPH-MONROSE, Marie-Victor PAIGERAC, Patrice CHARLEBOIS, Victorien QUIMBERT, Christophe AGELAN.

Absents excusés : M/Mmes Christine ALIKER, Christiane ROY-BELLEPLAINE épouse CLEMENTE, Josiane NAPOLY épouse PUJAR, Marinette TORPILLE, Renaud SAINT-ALBIN,

Absents : M/Mmes Arlette BRAVO-PRUDENT, Patrick FLERIAG, Laurie ABAUL, Philippe TAIEB, Max ORVILLE, Léone VAILLANT épouse BARDURY.

Procurations : Mmes Christine ALIKER, Christiane ROY-BELLEPLAINE épouse CLEMENTE, Josiane NAPOLY épouse PUJAR, ont respectivement donné procuration à M/Mmes William PAULIN, Marie GARON, Marie-Claude RAQUIL.



**REMBOURSEMENT
DE MONSIEUR JEAN-MICHEL HEJOAKA**

Le Conseil municipal ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le courrier en date du 25 novembre 2016 de monsieur Jean-Michel HEJOAKA sollicitant de la ville, le remboursement de l'inscription de sa fille, Elodie HEJOAKA, à la piscine municipale de Schœlcher ;

Vu les arguments motivant la demande de remboursement ;

Vu l'attestation de paiement et de confirmation d'absence d'Elodie HEJOAKA du régisseur de paiement pour le compte de la piscine municipale ;

Considérant que cette demande ne rentre pas dans le cadre des conditions de remboursement énumérées par le règlement de la piscine ;

DECIDE à l'unanimité

-
- **d'accorder le remboursement de la somme de 500 € (cinq cents euros) à monsieur Jean-Michel HEJOAKA dans le cadre de l'inscription de sa fille en école de natation.**
-

Pour extrait certifié conforme,
Schœlcher, le 17 JUIL. 2017
Le Maire


Luc CLEMENTE

